



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 décembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), créée par la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité en date du 31 juillet 2007.

Comme vous le savez, dans la déclaration de son président en date du 19 décembre 2006 (S/PRST/2006/55), le Conseil a souscrit au communiqué publié à l'issue de la soixante-sixième réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, selon lequel le Représentant spécial de la MINUAD est nommé conjointement par le Président de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, après consultations appropriées.

À cet égard, à l'issue de consultations avec le Président de la Commission de l'Union africaine, je tiens à vous faire savoir que nous avons l'intention de nommer Ibrahim Gambari (Nigéria) en tant que Représentant spécial conjoint pour la MINUAD, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. M. Gambari succède à M. Rodolphe Adada, qui a assumé les fonctions de Représentant spécial conjoint pour la MINUAD dès la création de la mission et jusqu'en juillet 2009. Je tiens à saisir cette occasion afin d'exprimer ma gratitude à M. Adada pour son service exemplaire pendant son mandat à la MINUAD. Je voudrais également rendre hommage à M. Henry K. Anyidoho, qui a été chargé de la MINUAD après le départ de M. Adada.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

